



CODESRIA



# CODESRIA

# 13

ʒmɛ

Assemblée générale  
General Assembly  
Assembleia Geral  
الجمع العام الثالث عشر

**L'Afrique et les défis du XXIème siècle**  
**Africa and the Challenges of the Twenty First Century**  
**A África e os desafios do Século XXI**

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

**VERSION PROVISOIRE**  
**NE PAS CITER**

**La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique :  
une stratégie alternative du partenariat international  
dans le développement de l'Afrique**

*Wolf Ulrich Akiana Mfere*  
Centre d'Etudes et de recherche sur les  
Analyses et Politiques Economiques (CERAPE)

**5 - 9 / 12 / 2011**

Rabat Maroc / Morocco

## **Introduction**

L'Afrique est entrée dans le 21<sup>ème</sup> siècle avec de nombreux défis. L'un des défis, est celui de savoir comment l'Afrique peut exploiter au mieux son partenariat international dans le développement. Pour certains, le monde occidental reste un partenaire important ; pour d'autres l'Afrique en ce 21<sup>ème</sup> siècle a besoin de mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour fructifier le partenariat en se focalisant sur les pays qui représentent des marchés potentiels.

La coopération économique entre l'Afrique et les pays émergents d'Asie en général et entre l'Inde et l'Afrique en particulier est l'une des possibilités d'engagement de l'Afrique pour ainsi relever ce défi. Cette coopération économique porte essentiellement sur le commerce, les investissements et l'aide publique au développement. Le nouvel intérêt manifesté par l'Inde à l'égard du commerce et de l'investissement avec l'Afrique qui abrite 300 millions de personnes parmi les plus pauvres au monde et qui représente le défi de développement le plus formidable auquel le monde se trouve confronté, présente une immense opportunité pour la croissance et l'intégration du continent dans l'économie mondiale. Ce nouveau « géant » économique d'Asie est au centre de l'explosion du commerce et des investissements afro-asiatiques après la Chine et est une illustration frappante de la nouvelle évolution dans les relations commerciales Sud-Sud.

Les relations entre l'Afrique et l'Asie en général et l'Afrique et l'Inde en particulier, se sont intensifiées ces dernières années. Près de 27% des exportations africaines sont vendues en Asie, soit une hausse de 14% par rapport en 2000 ou 3 fois la part de 1990 (Alden C. 2005). L'Europe, principal partenaire économique de l'Afrique depuis les indépendances, a perdu du terrain avec une chute de 50% de la part des exportations africaines vers les pays membres de l'Union européenne entre 2000 et 2005. Environ 47% des exportations africaines vers les pays d'Asie sont constituées du pétrole et du gaz naturel, ce qui représente 12% des exportations totales de l'Afrique vers le reste du monde. En dépit de cette intensification des échanges, les exportations de l'Afrique vers l'Asie représentent seulement 1,6% du volume mondial des importations d'Asie et en Afrique subsaharienne, 10% de ses exportations se dirigent vers la Chine et près de 3% vers l'Inde (Broadman H. 2006).

Avec une croissance supérieure à 8 % ; 1,2 milliard d'habitants, des importations d'acier qui ont triplé en cinq ans et 70 % de la consommation pétrolière du pays achetée à l'étranger, la

machine économique indienne fait face à des besoins économiques et énergétiques colossaux qui l'obligent à se tourner vers le continent africain riche en ressources naturelles . Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique sont passés de 3 milliards de dollars entre 2000-2001 à 39,3 milliards de dollars entre 2008-2009 (OCDE 2006). Selon le projet Inde-Afrique (2009), la balance commerciale entre l'Inde et l'Afrique s'élève à 9 999 milliards de dollars en 2009 contre 6 642 milliards de dollars en 2008. Les importations indiennes en provenance de l'Afrique ont atteint 22,9 milliards de dollars en 2009 contre 18,8 milliards de dollars en 2008 et que les exportations indiennes vers l'Afrique sont estimées à 20 498,7 millions de dollars contre 22 888 millions de dollars en 2007. L'investissement direct à l'étranger de l'Inde en Afrique a représenté en 2007, 42 milliards de dollars. En 2005, l'Inde a investi 500 millions de dollars en Afrique sous forme de subventions attribuées à des secteurs comme le transport ferroviaire, les télécommunications et les infrastructures.

Les intérêts de l'Inde pour l'Afrique sont avérés mais moins commentés. Dans les analyses l'accent est généralement mis sur la présence indienne en Afrique subsaharienne pour des raisons énergétiques et stratégiques. En Afrique du Nord, les motivations indiennes diffèrent vrai semblablement de celles observées en Afrique subsaharienne, l'importance des ressources naturelles y est moindre. En revanche la proximité du marché européen constitue un important facteur d'attractivité, de même que l'existence de marchés locaux conséquents. L'Afrique et l'Inde ont une population jeune, dynamique et pleine d'espoir et d'initiatives. Elles disposent aujourd'hui d'une plate-forme efficace de promotion de leur partenariat pour le développement sur la base de principes fondamentaux. Les secteurs cibles où l'Inde et l'Afrique ont des intérêts communs sont l'agriculture, les produits agricoles transformés, les infrastructures ferroviaires et routières, les voies fluviales, les ports, les aéroports, l'électricité, les soins de santé, les produits pharmaceutiques, l'eau et l'assainissement, le pétrole et le gaz, le tourisme, les petites et moyennes entreprises... Si la présence économique chinoise en Afrique fait l'objet de nombreuses et fréquentes publications, la présence indienne ne suscite pas autant d'intérêt alors que la Chine n'est pas seule sur le terrain africain. Le 1<sup>er</sup> sommet Inde-Afrique tenu en 2008 et le second tenu récemment en 2011 sont venus renforcer la nature de la coopération entre l'Inde et l'Afrique.

L'intérêt de cette communication est qu'elle permet de savoir si la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique peut aider l'Afrique à relever ses défis du développement au cours de ce 21<sup>ème</sup> siècle.

L'objectif de cette communication est d'analyser cette coopération économique d'une part et de montrer son incidence sur le développement socio-économique de l'Afrique d'autre part. La communication soulève les questions suivantes : la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique constitue-t-elle une opportunité ou un obstacle au développement socio-économique de l'Afrique ? Quels sont les défis que l'Afrique devrait surmonter au cours ce 21<sup>ème</sup> siècle en partenariat avec l'Inde ?

L'Afrique n'est pas un pays, c'est un continent très hétérogène comprenant plusieurs pays qui présentent de grandes variations aux plans physique, économique, politique et social. L'analyse porte essentiellement sur les pays africains pour lesquels les données ont été collectées ou pour lesquels il existe des sources systématiques à partir desquelles il est possible de procéder à une analyse significative du point de vue socio-économique.

Au plan méthodologique, 5 indicateurs sont retenus pour analyser l'influence de cette coopération. Entre autres, la part de l'Inde dans le commerce africain, les IDE indiens en Afrique, la part de l'Inde à la croissance de la demande mondiale pour les exportations des pays africains, l'aide publique au développement de l'Inde en Afrique et l'indice de similarité pour les exportations. La communication s'est fondée sur deux approches. Une approche macroéconomique qui consiste à évaluer la contribution de l'Inde dans l'accroissement des exportations des pays africains et une approche sectorielle consistant à analyser l'apport de l'Inde dans les secteurs d'activités des pays africains. Les sources des données proviennent des études publiées de la CNUCED, de l'OCDE, de la CEA, du FMI, de la Banque mondiale ainsi que d'autres études diverses traitant des relations économiques entre l'Inde et l'Afrique d'une part et entre l'Afrique et d'autres pays émergents d'autre part. La communication se structure en 2 sections. La 1<sup>ère</sup> est consacrée à la revue de la littérature confrontant la « théorie de la menace asiatique » à la « théorie de l'opportunité asiatique » et à l'analyse de l'état de la coopération entre l'Inde et l'Afrique. La 2<sup>ème</sup>, relative au fondement de notre analyse, traite de l'incidence de la coopération, les défis de l'Afrique pour ce 21<sup>ème</sup> siècle et perspectives.

## **1. Revue de la littérature sur l'impact des pays émergents d'Asie en Afrique et l'état de la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique**

### *1.1 .Revue de la littérature*

La littérature consacrée à la présence des pays émergents en Afrique est abondante. Les analyses ont montré que les pays africains peuvent être affectés positivement ou négativement de la montée en puissance des géants asiatiques comme la Chine et l'Inde. Ces points de vue ont fait naître désormais dans cette littérature deux types de théories à savoir la théorie de la menace asiatique qui montre que la présence des pays asiatiques émergents est une menace au développement socio-économique de l'Afrique et la théorie de l'opportunité asiatique qui fait de cette présence, le salut de l'Afrique.

#### *1.1. 1. « La Théorie de la menace asiatique »*

Cette théorie se résume aux quelques points suivants : premièrement, les produits chinois et indiens submergent le marché africain et freinent le développement des industries locales ; deuxièmement, ces pays, sous couvert d'exploiter les ressources pétrolières et minières africaines, les gaspille en réalité ; troisièmement, cette exploitation détruit l'environnement ; quatrièmement, la Chine et l'Inde ne respectent pas les critères internationaux du travail, elles exportent en Afrique une main-d'œuvre nombreuse et imposent un salaire trop bas aux travailleurs locaux ; cinquièmement, la Chine et l'Inde ont accordé d'importants prêts aux États africains, allant à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale pour l'allègement de leur dette ; sixièmement, la coopération intéressée que la Chine mène avec des régimes dictatoriaux enfreint les principes de la démocratie et des droits de l'homme, et trahit son cynisme. Plusieurs auteurs ont montré l'impact négatif à court et à long terme de la présence de la Chine et de l'Inde en Afrique.

D'abord, l'exploitation abusive des ressources naturelles de l'Afrique peut à la longue aboutir au « syndrome hollandais ». En effet, si l'exploitation abusive des ressources naturelles peut permettre d'accroître le revenu national des pays, à l'opposé, elle entraîne moins de création d'emplois. Aussi, toute stratégie de développement fondé sur ce principe peut avoir à la longue des effets négatifs sur les économies des pays en développement. L'intervention chinoise réduit à la baisse le coût de l'investissement (transport, agriculture, travaux publics). Dans beaucoup de pays africains, la présence chinoise et indienne occasionne une concurrence rude qui entraîne la disparition d'entreprises locales

(Chaponnière 2006). Selon Philippe Hugon (2010), il y a la menace du syndrome hollandais en Afrique. La forte demande pour les matières premières amène la hausse de la valeur des exportations et une appréciation des devises de certains pays africains (les monnaies ou devises sont plus en demande). L'appréciation des devises peut nuire à l'exportation de produits des autres secteurs de l'économie. Cette hausse peut contribuer à augmenter les coûts de production dans les autres secteurs de l'économie si les revenus générés des exportations ne sont pas utilisés à développer ces autres secteurs de l'économie.

De même, Andrea Goldstein et al. (2006) dans un rapport de l'OCDE publié en mai 2006 insiste sur les aspects négatifs des investissements chinois et indiens en Afrique qui aggravent la dépendance de leurs clients à l'égard des activités agricoles et d'extraction minière. De manière plus générale, les investissements pétroliers contribuent à exacerber les contentieux frontaliers, notamment dans le golfe de Guinée où les frontières maritimes ne sont pas clairement établies et à financer les conflits locaux. On peut relever d'autres effets négatifs de l'émergence de la Chine et de l'Inde sur l'Afrique. Selon, Gumisai Mutume (2006), la libéralisation de la filière textile après 30 ans de protection au profit des pays africains pauvres a occasionné des pertes d'emplois estimées à 250 000 Avec l'avènement de l'entrée de la Chine à l'OMC. Selon la Fédération internationale des travailleurs des industries du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC), la plupart des emplois ont été supprimés au Lesotho, en Afrique du Sud, au Swaziland, au Nigéria, au Ghana, à Maurice, en Zambie, à Madagascar, en Tanzanie, au Malawi, en Namibie et au Kenya. L'ancien régime des quotas, connu sous le nom d'Arrangement multifibres (AMF), limitait les exportations de textiles et de vêtements vers les plus grands marchés du monde - Etats-Unis, Canada et Union européenne (UE) dans le but de protéger les producteurs des pays industrialisés de leurs concurrents plus performants d'Asie. Ce faisant, ce régime a involontairement avantage les petits exportateurs de textiles des pays en développement, moins gênés par les restrictions ou bénéficiant d'accès préférentiels aux marchés de l'UE ou des Etats-Unis. Leurs exportations vers les principaux pays industriels ont prospéré. L'abandon des quotas risque de chasser des grands marchés ces fabricants, incapables de rivaliser avec la concurrence effrénée de pays comme la Chine ou l'Inde.

Ensuite, bien que favorisant à court terme l'accroissement des revenus de gouvernements africains, le renforcement de la présence chinoise et indienne en Afrique pourrait contribuer

à perpétuer des gouvernances politique et économique ayant constitué un frein majeur à la croissance durable de ce continent (OCDE 2006). De même, s'il est communément admis que la croissance de la Chine et de l'Inde constitue un défi et une source d'opportunités pour les pays développés, son impact sur les pays en développement et les politiques appropriées qui peuvent être mises en place pour y faire face demeurent beaucoup plus incertains car les conséquences pour les économies africaines de l'intégration des géants asiatiques au sein de l'économie mondiale ont en particulier été très peu explorées.

Enfin, selon Broadman (2006), même si la progression des flux d'échanges et d'investissements de l'Asie incite à l'optimisme, il existe des asymétries majeures au niveau des relations économiques entre les deux régions. Les droits comparativement élevés que la Chine et l'Inde appliquent aux produits d'exportation de pointe de l'Afrique, ceux d'une valeur maximum, empêchent les pays africains d'exploiter totalement leurs marchés. C'est ainsi que les exportations de l'Afrique ne représentent que 1,6 % de celles que l'Asie reçoit du reste du monde.

### *1.1.2. « La théorie de l'opportunité asiatique »*

Cette théorie s'oppose à la première du fait qu'elle est essentiellement fondée sur les arguments des penseurs des pays développés, principalement les partenaires traditionnels de l'Afrique. Les tenants de cette théorie avancent que les pays occidentaux pensent que peu importe la conjoncture économique, l'Afrique y compris son marché et ses ressources leurs appartiennent. Lorsqu'à leur grande surprise, les africains ont fait respecter leur possession et ont revendiqué la liberté de choisir leurs partenaires dont la Chine et l'Inde, ils se sont estimés lésés de leur propriété et ont rendu ces dernières responsables de la menace du développement socio-économique de l'Afrique (Lu Shaye 2008). Selon cette théorie, les jugements portés sur les relations indo-africaines ou sino-africaines tant par la communauté occidentale que par les pays africains eux-mêmes ne sont pas tous négatifs. Plusieurs auteurs montrent que le développement rapide de la Chine et de l'Inde profite deux fois à l'Afrique ; d'abord en lui achetant une grande quantité de matières premières pour les besoins de leurs industries ; ensuite en les lui revendant sous forme de grande quantité de biens manufacturés à un prix à la portée des pouvoirs d'achat locaux (Wolf Mfere 2010 ; Lu Shaye 2008).

Selon Singh (2008) et Lafargue (2006), la Chine et l'Inde notamment sont devenus les partenaires principaux de plusieurs pays africains. Elles leur fournissent des produits manufacturés bon marché et réduisent leur dépendance à l'égard de leurs partenaires commerciaux traditionnels. En devenant des importateurs importants des produits primaires, la Chine et l'Inde ont permis d'améliorer les termes de l'échange profitable aux pays d'Afrique subsaharienne grands exportateurs de matières premières. La coopération économique entre les pays africains et l'Inde d'une part et entre les pays africains et la Chine d'autre part est ancienne. La Chine et l'Inde ont aidé nombre de pays africains à construire des cimenteries, des usines d'allumettes, des manufactures de cigarettes etc. Mais par la suite, en raison d'une mauvaise gestion et des exigences de privatisation des institutions financières internationales en Afrique, ces usines ont été fermées, soient vendues au secteur privé et pour la plupart à des capitaux européens. Alors, affirmer que les entreprises africaines sont confrontées par la concurrence des entreprises chinoises ou indiennes est irréaliste car en réalité, ce sont les entreprises occidentales et non les industries africaines qui sont effectivement confrontées à la concurrence des produits importés en provenance de la Chine ou de l'Inde.

L'Inde et la Chine constituent une opportunité pour la relance des économies africaines (Raja Mohan 2006 ; Wolf Mfere 2010). Selon ces auteurs, l'Inde, la Chine et le Brésil investissent le continent africain et sont aujourd'hui les moteurs de la croissance économique en Afrique. C'est ainsi que les relations entre l'Afrique et ses pays peuvent faire de l'Afrique un acteur majeur de l'économie mondiale en aidant l'Afrique à s'imposer par des performances économiques dans les marchés mondiaux en particulier et dans l'économie générale dans l'ensemble. Les pays africains ont longtemps expérimenté les modèles économiques occidentaux mais la pratique a été sans succès. Il est clair aujourd'hui que le modèle le plus indiqué pour que l'Afrique relève ses défis du 21<sup>ème</sup> siècle est le modèle des pays ayant émergé comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. L'Afrique devrait saisir cette opportunité en se tournant vers ces pays et adapter ce modèle aux besoins du continent. Les modèles occidentaux sont très loin de la réalité africaine en termes du niveau de développement. Par contre ceux des pays asiatiques sont proches de la réalité africaine.



Lakshmi Puri<sup>1</sup>, Secrétaire générale adjointe par intérim de la CNUCED en 2007 a souligné que le partenariat entre l'Inde et l'Afrique dans le secteur des hydrocarbures était essentiel et mutuellement avantageux. Il permettrait à l'Inde de renforcer sa sécurité énergétique, tout en alimentant la croissance du secteur en Afrique grâce à de meilleurs investissements, la création d'institutions, la technologie, la viabilité environnementale, l'accroissement de la part d'éléments d'origine locale, la mise en valeur de ressources humaines et la création d'emplois. De même, Murli Deora, Ministre indien du pétrole et du gaz naturel, a montré la nécessité d'institutionnaliser la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique dans le secteur des hydrocarbures afin de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux entre les deux partenaires.

### *1.1.3. Le cadre analytique de référence*

Cette communication se fonde sur la théorie de l'opportunité asiatique. Dans le contexte de la mondialisation et de la relance des économies africaines, la coopération économique entre l'Afrique et les pays émergents en général et entre l'Inde et l'Afrique en particulier est une opportunité pour le développement socio-économique de l'Afrique. Cette coopération est profitable pour l'Afrique si elle peut s'inspirer de l'expérience de l'Inde. En coopérant avec les pays émergents, il y a d'énormes opportunités sur le commerce mondial, sur les investissements et sur le transfert technologique que l'Afrique devrait saisir.

Les complémentarités entre l'Inde et l'Afrique et la nécessité de coopération économique entre ces deux partenaires ont été évoquées par quelques auteurs comme Lafargue (2006), Boillot (2006), Jacoby (2007) et Edwards et Jenkins (2005). Ces auteurs ont souligné que pour l'Inde, l'Afrique est une source de sécurité énergétique. Pour l'Afrique, l'Inde représente un marché s'évaluant en milliers de milliards de dollars. L'Afrique possède des réserves prouvées de pétrole d'environ 16 milliards de tonnes et des réserves de gaz d'environ 500 000 milliards de m<sup>3</sup>. Avec une population plus faible que celle de l'Asie, elle dispose ainsi de ressources en hydrocarbures par habitant sensiblement plus élevées, ce qui ne peut que faciliter ses exportations de pétrole et de gaz vers l'Inde. La consommation actuelle de pétrole de l'Inde est d'environ 120 millions de tonnes, ce qui en fait le sixième consommateur mondial. L'Afrique, avec ses considérables ressources en hydrocarbures, et l'Inde, dont la demande augmente rapidement et qui dispose de formidables ressources

---

<sup>1</sup> : Ces propos ont été tenus lors de la réunion préalable à la 12<sup>ème</sup> session de la conférence New-Delhi du 6-7 Novembre 2007 organisée par la CNUCED. Ont participé à cette réunion, les représentants d'Etats africains, indiens et autres membres de la CNUCED.

humaines, ainsi que de l'expérience, de la technologie et de la capacité d'investissements financiers nécessaires, sont des partenaires naturels dont la croissance ne peut que s'intensifier.

L'intensification de la coopération des pays africains avec l'Inde ou la Chine raccroche ces pays au « TGV » du développement économique de l'Inde ou de la Chine. Ces pays connaissent une forte demande en matières premières, ce qui entraîne une augmentation considérable des prix des ressources naturelles sur le marché international au profit de l'Afrique. Les capitaux domestiques indiens se précipitent vers l'étranger à la recherche de marchés et apportent aux pays africains des moyens financiers dont ils ont fortement besoin pour financer leurs projets de développement. Cet investissement se fait dans son propre intérêt, mais l'Afrique en tire aussi profit d'une manière ou d'une autre, et c'est donc une coopération gagnant – gagnant.

Les pays qui sont affectés négativement par la montée spectaculaire de l'Inde ou de la Chine sont en général des pays où leurs politiques économiques extérieures n'incitent pas à la prudence car, l'on doit reconnaître que la Chine et l'Inde ne sont pas des acteurs bénévoles du développement de l'Afrique. Alors, loin d'être une menace pour l'Afrique, la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique est au contraire, une stratégie alternative du partenariat international dans le développement de l'Afrique en ce 21<sup>ème</sup> siècle. Cette coopération est fondée sur un cadre de partenariat stratégique qui vise le développement des deux partenaires.

Cette communication s'appuie sur la théorie de l'opportunité asiatique pour montrer que dans le contexte où l'Afrique cherche à relever ses défis du 21<sup>ème</sup> siècle, la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique en est l'une des opportunités.

## ***1.2. L'état de la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique***

La coopération entre l'Inde et l'Afrique est analysée dans cette communication à travers le commerce, les flux d'investissements directs à l'étranger et l'aide publique au développement à partir des données couvrant la période 1990-2008.

### *1.2.1. La coopération par le commerce*

La place de l'Inde dans le commerce international reste faible, de l'ordre de 1% contre 7% pour la Chine. Le continent africain représente 4,6% du commerce avec l'Inde avec comme

principaux clients, l'Afrique du Sud (plus du tiers des exportations indiennes à destination de la zone), L'Égypte et le Nigéria. Les échanges bilatéraux connaissent une hausse sensible depuis cinq ans, mais restent près de cinq fois inférieurs au montant du commerce sino-africain. En 2004, l'Inde a dégagé un excédent commercial de 1,3 milliard de dollars avec l'Afrique (Boillot 2006 ; J.Singh 2010). L'Inde livre à ses clients africains des biens d'équipements (machines-outils, tracteur etc.) et leur achète des matières premières agricoles et des hydrocarbures.

Le commerce entre l'Inde et l'Afrique est passé de 3 milliards USD entre 2000-2001 à 8,7 milliards USD en 2004 et à 39,3 milliards USD entre 2008-2009. Le graphique 1 montre la part de l'Inde dans le total des exportations des pays africains en 2003. L'Inde représente 9% du total des exportations du Nigéria et de la Tanzanie ; 4% de l'Afrique du Sud et 3% du Soudan. En 2005, les principaux partenaires commerciaux africains de l'Inde sont : l'Afrique du Sud dont la part dans le commerce de l'Inde a représenté 35,8% contre 19% en 2006 ; le Nigéria 7,4% contre 40% en 2006, la Côte d'Ivoire 2,8% ; l'Afrique de l'Est 15% et l'Afrique du Nord 15,7%. En 2010, le Nigeria était le premier fournisseur africain de pétrole brut sur le marché indien, avec environ 400 000 b/j.

La coopération commerciale entre l'Inde et l'Afrique subsaharienne reste encore très faible. En 2006, la part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce de l'Inde a atteint seulement 14% (CNUDED 2006). Selon le rapport Inde-Afrique (2009), le volume des échanges commerciaux avec le continent africain, qui s'établissait à 45 milliards de dollars US en 2009, est appelé à évoluer pour atteindre la barre de 70 milliards à l'horizon 2015. Quant à la part africaine dans le commerce total indien, elle est passée de 5,8% en 2002-2003 à 8% en 2006-2007 (CNUCED 2006).

Au niveau de l'Afrique du Nord, Françoise Nicolas (2010)<sup>2</sup> a montré que les exportations indiennes vers cette région s'inscrivent également en nette augmentation bien que dans les proportions inférieures de celles de l'Afrique sub-saharienne. Les exportations ont atteint 2 milliards USD en 2007. Les importations indiennes en provenance d'Égypte ont connu un très fort essor depuis les années 2000 passant de 195 millions USD à plus de 1900 millions USD en l'espace de 5ans. L'Inde est traditionnellement pour des raisons historiques et politiques, un partenaire commercial important pour l'Égypte et inversement. L'Égypte demeure le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de l'Inde en Afrique du Nord avec près de 40% du

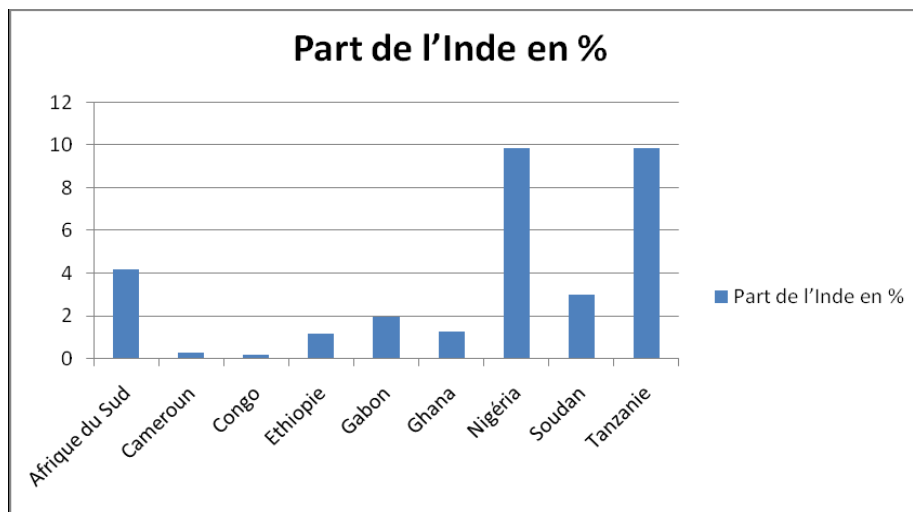
---

<sup>2</sup> : Françoise Nicolas est directeur au centre Asie Ifri et maître de conférences associé à l'Université de Paris- Est (Marne-la-vallée).

commerce bilatéral de l'Inde avec la région. Le graphique 2 montre les principaux partenaires commerciaux de l'Inde. Il ressort de ce graphique que le Nigéria est le 1<sup>er</sup> partenaire commercial de l'Inde (40%), suivi de l'Afrique du Sud (19%), de l'Egypte (12%) et de l'Algérie (4%).

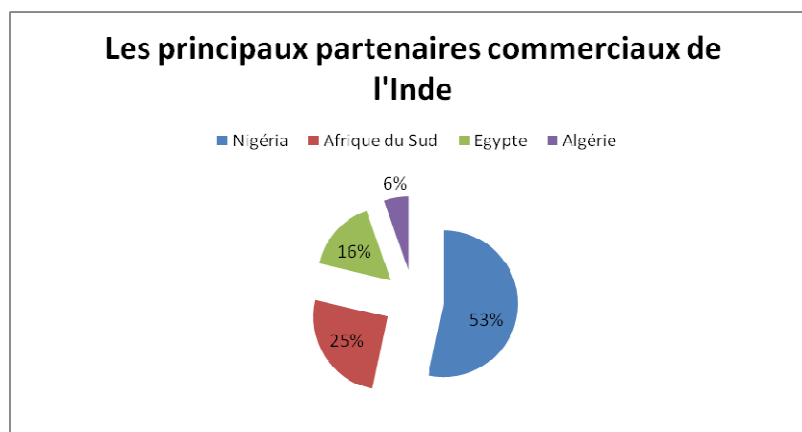
Le commerce entre l'Inde et l'Afrique est fondée essentiellement sur le pétrole et le gaz pour l'Afrique et pour les produits manufacturés pour L'Inde. Le tableau 1 ci-dessous fournit les différents produits exportés et importés par l'Afrique vers l'Inde.

**Graphique 1 : Part de l'Inde dans le total des exportations en 2003**



Source : OCDE(2006)

**Graphique 2 : Les principaux partenaires commerciaux de l'Inde en Afrique en 2000-2006**



Source : auteur à partir des données du FMI (2007)

**Tableau 1 : Les principaux produits importés et exportés de l'Afrique vers l'Inde**

Les produits exportés par l'Afrique vers l'Inde	Les produits importés par l'Afrique en provenance de l'Inde
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pétrole brut</li> <li>- Coton</li> <li>- Gaz naturel</li> <li>- Produits chimiques</li> <li>- Engrais et minerais</li> <li>- Phosphate</li> <li>- Matières 1<sup>ère</sup> agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Viande</li> <li>- Divers équipements (construction et informatiques)</li> <li>- Produits textiles</li> <li>- Articles en métal et plastiques</li> <li>- Vaccins et médicaments</li> <li>- Le thé ou le tabac</li> </ul>

Source : auteur à partir des informations du FMI (2006) et Banque Mondiale (2004).

### 1.2.2. La coopération par les investissements directs étrangers (IDE)

Au cours de la première vague d'expansion des IDE indiens, l'objectif premier était d'encourager les échanges Sud-Sud et de faciliter les exportations des produits indiens (Banque mondiale 2008). La recherche d'actifs stratégiques et notamment de technologie constituent l'un des objectifs des IDE indiens. La libéralisation progressive du marché indien explique aussi que les entreprises indiennes aient été incitées à délocaliser leurs activités (Singh et Varinder 2009). L'ouverture de l'économie indienne à la concurrence a en effet rendu la stratégie d'investissement à l'étranger incontournable pour une entreprise cherchant à assurer sa survie et le maintien de sa compétitivité.

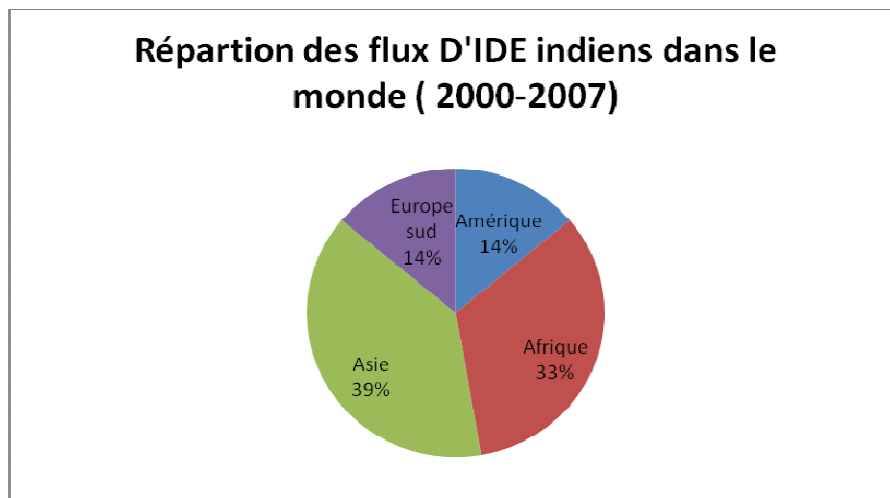
En Afrique, les IDE indiens sont motivés par la prise de contrôle de ressources naturelles, en particulier énergétiques telles que le pétrole. Cet objectif est primordial dans la mesure où le maintien d'une forte croissance nécessite l'utilisation d'importantes ressources naturelles (pétrole et différents minerais). Ce qui explique la coopération par les IDE entre les pays africains et l'Inde. Les sociétés indiennes misent également sur l'Afrique comme un relais de croissance à moyen et à long terme et sont très attirées par la montée d'une classe moyenne en Afrique. Selon les derniers chiffres de Proparco, la branche de l'Agence française de développement (AFD) destinée au secteur privé, les consommateurs africains solvables seront 132 millions en 2020 et dépenseront quelque 584 milliards de dollars.

Ces dernières années, l'Inde est devenue une source attrayante pour les IDE en Afrique. La part recueillie par la région est de 12% du total des flux depuis le début de ce siècle. Les partenaires indiens trouvent que l'Afrique est un bon endroit où il fait bon investir. Au cours de ces dernières années, l'IDE de l'Inde a représenté environ 42 milliards de dollars. Sur ce montant, 5 milliards de dollars soit 11% ont pris le chemin de l'Afrique. Maurice a été la 2<sup>ème</sup> destination des IDE de l'Inde en Afrique pendant la période 1990-2007 devant le Libéria, le Nigéria et autres pays africains (Pradhan 2008). Mais les capitaux indiens sont

principalement destinés à l'acquisition de matériel agricole et non à la construction d'usines de transformation, qui reste effectuée en Inde, là où la main-d'œuvre est d'un coût très compétitif et mieux formée. Cette coopération bilatérale a pris un nouvel essor grâce aux projets de coopération comme *Focus Africa* et *Team-9*. Le programme *Focus Africa* a été lancé en 2002 et concerne aujourd'hui 24 pays d'Afrique. Cette initiative vise à coordonner l'action des chambres de commerce et des banques indiennes afin d'accroître les investissements, notamment dans les domaines informatique, scientifique et médical en Afrique. Les sociétés indiennes ont investi dans le phosphate au Sénégal et en Tanzanie, dans les télécommunications au Malawi, dans le transport routier au Sénégal et dans les secteurs de pointe, où elles peuvent se prévaloir de nombreux avantages comparatifs à savoir, les finances, les nouvelles technologies, la recherche scientifique ; mais surtout dans le pétrole (Philippe Hugon 2010).

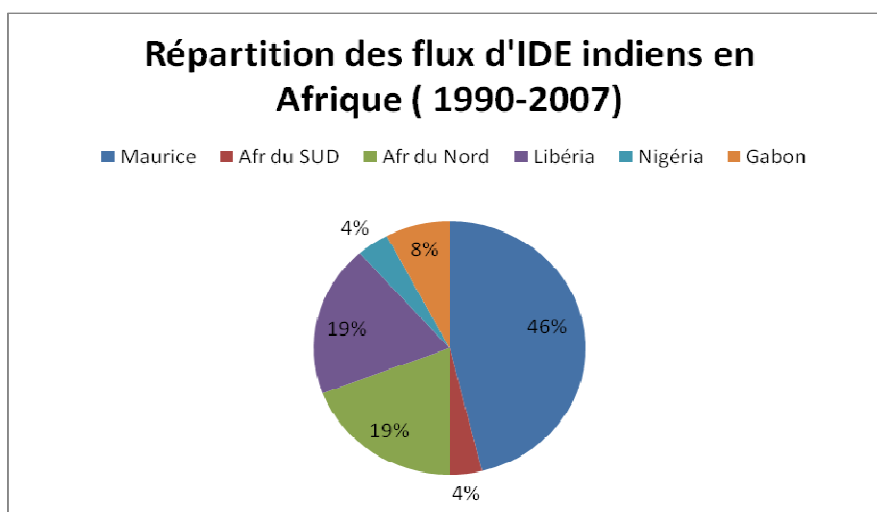
Les graphiques 3 et 4 illustrent les répartitions des flux d'IDE en Afrique et dans le monde. L'Afrique est la 2<sup>ème</sup> région bénéficiant des IDE indiens. En 2006, le groupe Tata a identifié l'Afrique du Sud comme sa frontière dans le cadre de sa stratégie mondiale (Goldstein 2006).

**Graphique 3 : Répartition des flux d'IDE dans le monde**



Source : Pradhan ( 2008).

*Graphique 4 : Répartition des flux d'IDE indiens en Afrique*



*Source : Nicolas F (2010)*

En 2005, l'Inde a investi 500 millions de dollars en Afrique sous forme de subventions attribuées à des secteurs comme le transport ferroviaire, les télécommunications et les infrastructures. Actuellement près de 600 entreprises indiennes sont présentes en Egypte. Les investissements indiens en Afrique se concentrent avant tout sur l'industrie (74,5% en Egypte ; 65% en Éthiopie et 40% à l'île Maurice), devant les services (56% à Maurice et 9,5% en Egypte) et le tourisme (18% au Maroc ; 12,2% en Egypte et 8% en Afrique du Sud). Dans les activités industrielles, le secteur chimique est nettement dominant devant les secteurs textiles, alimentaires et automobiles. L'Inde investit en Afrique aussi dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

### *1.2.3. La coopération par l'aide publique au développement (APD)*

L'Inde concentre son aide au développement dans deux régions géographiques : dans son voisinage immédiat, particulièrement au Bhoutan, au Népal et en Afghanistan; et dans les pays en développement de l'Afrique où l'Inde a une tradition d'engagement politique qui découle du leadership qu'elle a exercé au sein du mouvement postcolonial et de son rôle actif dans le Commonwealth (Subhash Agrawal 2007). Conformément à la volonté du pays de devenir une grande puissance, l'Inde a toutefois commencé à étendre considérablement la portée de son aide au développement de l'Asie centrale à l'Asie du Sud-Est, en passant par les îles du Pacifique. Parmi les pays qui reçoivent une aide considérable, mentionnons le Sénégal, le Tadjikistan, l'Éthiopie, le Vietnam, la Tanzanie et le Kampuchéa. En Tanzanie,

l'aide technologique de New Delhi a permis d'améliorer les rendements de production de riz et de maïs.

L'aide indienne pour le redressement économique de l'Afrique sera doublée au cours des trois prochaines années, d'après la déclaration du 2<sup>ème</sup> sommet Inde-Afrique. De 2,5 milliards actuellement, elle passera à 5 milliards de dollars<sup>3</sup>.

Bien que l'aide de l'Inde au Bhoutan, à l'Afghanistan et au Népal soit consacrée surtout à l'infrastructure et à l'appui à des projets, l'aide aux autres pays (surtout en Afrique) se répartit comme suit : 60 % pour former les fonctionnaires, les ingénieurs et les gestionnaires du secteur public des pays bénéficiaires; 30% pour des prêts visant à permettre aux gouvernements étrangers d'acheter de l'équipement et des services indiens; et 10 % pour des activités reliées à des projets tels que des études de faisabilité et l'envoi d'experts techniques indiens ( Subhash A. 2007) . Le pays n'octroie que très peu d'aide au développement sous forme de subventions en espèces.

L'aide au développement indienne à l'Afrique représente un contraste intéressant par rapport à ses activités en Asie du Sud. Alors que l'aide au développement indienne destinée aux pays de l'Asie du Sud porte avant tout sur l'infrastructure, la santé et l'éducation, l'aide à l'Afrique est consacrée en grande partie à la formation technique des fonctionnaires et des gestionnaires des entreprises d'État et des institutions sous administration gouvernementale telles que les hôpitaux, les chemins de fer et les universités. Bien que la place privilégiée accordée par l'Inde à sa propre région corresponde aux buts stratégiques du pays en matière de leadership et d'influence régionale, ses activités en Afrique tracent un tableau plus précis d'un ensemble complémentaire d'intérêts commerciaux et politiques. La concurrence apparente de l'Inde avec la Chine en Afrique jette un éclairage intéressant sur la façon dont ces autres intérêts influent sur la politique indienne. Cette concurrence porte avant tout sur trois grands domaines : l'influence diplomatique, les réserves de pétrole et les marchés de biens.

---

<sup>3</sup> : consulter ; [http://www.evenement-bf.net/pages/ailleurs\\_138.htm](http://www.evenement-bf.net/pages/ailleurs_138.htm)



## Section 2 : L'incidence de la coopération et les défis de l'Afrique

### 2.1. L'incidence de la coopération

Cette incidence est analysée sous une approche macroéconomique et microéconomique. Du point de vue macroéconomique, nous avons utilisé trois indicateurs montrant l'incidence de la coopération. Il s'agit de la part de l'Inde dans l'accroissement de la demande mondiale pour les exportations africaines (à partir de la formule d'Andrea G<sup>4</sup>. 2006), les termes de l'échange<sup>5</sup> et la part de l'Inde dans les recettes d'exportations des pays africains. Du point de vue microéconomique, l'incidence de la coopération est analysée par l'apport de l'Inde dans les secteurs d'activités des pays africains.

#### 2.1.1. L'incidence macroéconomique

##### 2.1.1.1. L'incidence sur la croissance des exportations des pays africains

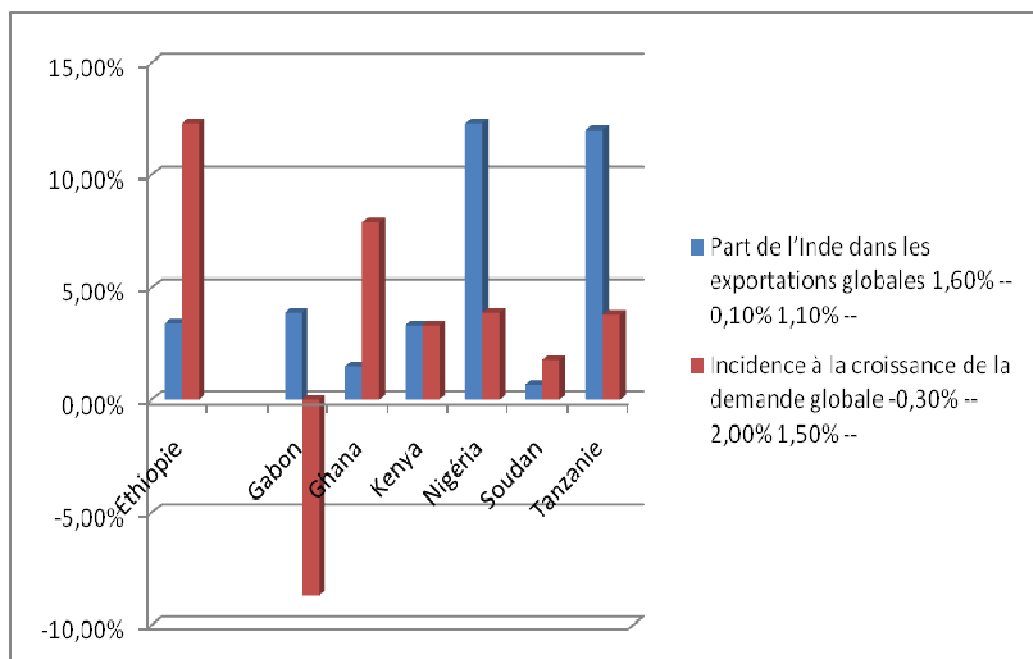
Les relations commerciales entre l'Inde et les pays africains ont renforcé en 2003 la demande mondiale pour les exportations des produits de certains pays africains ; c'est le cas de l'Ethiopie (12,3 %), de la Tanzanie (3,8 %), du Ghana (7,9%) et du Nigéria (3,9%). Par contre, la contribution pour le cas du Gabon et de l'Afrique Sud a été négative (confère graphique 5). Cela s'explique par le fait que ces pays ont plus renforcé pendant cette période, leurs relations commerciales avec la Chine que l'Inde en 2003. La contribution à la croissance de la demande mondiale pour leurs exportations vers la Chine a été plus élevée pendant cette période.

---

<sup>4</sup> : Il est chercheur au Centre d'Etudes de l'OCDE.

<sup>5</sup> : Les termes de l'échange sont mesurés par le ratio de l'indice de volume unitaire (prix) des exportations et de celui des importations. La formule ne tient pas compte des éventuelles variations des exportations en volume.

**Graphique 5: Contribution de l'Inde à la croissance de la demande mondiale des produits exportés par l'Afrique en 2003**



Source : Andrea Goldstein et al. (2006).

Cette contribution a été calculée à partir de la formule inspirée par Andrea G. et al en 2006. La formule de calcul est la suivante :

$$\beta = \frac{\Delta M_i^x}{\Delta M_w^x} + \frac{\alpha_i^x}{\Delta M_w^x}$$

Avec :

$\Delta M_i^x$  = Variation des importations indiennes en provenance du pays X entre 2002 et 2003.

$\Delta M_w^x$  = Variation des importations mondiales en provenance d'un pays X pendant la même période.

$\alpha_i^x$  = La part de l'Inde dans les importations mondiales en provenance du pays X en 2002.

$\beta$  = Contribution de l'Inde à la croissance mondiale de la demande mondiale pour les exportations des pays africains.

Par exemple, l'Inde représentait 12,3% de l'augmentation de la demande mondiale enregistrée pour les exportations éthiopiennes en 2003 (confère graphique n° 5). Sur l'ensemble des pays africains, en

2003, l'Inde a contribué à la croissance de la demande mondiale pour les exportations des pays africains à hauteur de 27,5%.

Nous avons utilisé les données de 2008 et 2009 pour calculer par cette même formule, la contribution de l'Inde afin de se rendre compte du dynamisme de la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique. En 2009, la variation des importations indiennes en provenance de l'Afrique a été de 22,9 milliards USD contre 18,8 milliards USD en 2008 ; soit un taux de croissance voisinant 26% ou 0,26 ; alors  $\Delta M_i^x = 0,26$  entre 2009 et 2008. En 2009, le taux des importations mondiales en provenance de l'Afrique se chiffre à 0,5% contre 0,4% en 2008 ; soit une variation de 0,1% ; alors  $\Delta M_w^x = 0,1$  entre 2009 et 2008. La part de l'Inde dans les importations mondiales en provenance de l'Afrique a été de 3,2% en 2008. C'est ainsi que la contribution en 2008 est  $\beta = 34,6\%$ .

*Cette contribution est donc passée de 27,5% en 2003 à 34,6% en 2008. Cette augmentation s'explique par le 1<sup>er</sup> sommet Inde-Afrique tenu en 2008 qui était venu renforcer la nature de la coopération entre l'Inde et l'Afrique. Toutefois, il y a concurrence sur le marché tiers des produits manufacturiers entre les pays africains et l'Inde.*

En calculant l'indice de similarité pour les exportations (ISE) <sup>6</sup>, Andrea G. et al (2006) ont montré que l'indice de similarité est élevé entre l'Inde et les pays africains du fait qu'elle est un exportateur important de minerais et de denrées alimentaires fraîches comme nombre de pays africains. Pour les produits manufacturés, la comparaison des avantages comparatifs révélés (ACR) entre pays africains et l'Inde montre que l'Inde entre en concurrence directe avec le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya et le Mali pour les cuirs et avec le Lesotho et le Malawi pour l'habillement. Edzward et Jenkins (2005) ont montré que les pays de l'Afrique australe les plus affectés par la concurrence de la Chine (ceux dont plus de 50% des exportations sont menacées, dont 80% des produits à haute intensité de main d'oeuvre) sont : le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie. Par rapport à l'Inde, ils montrent que 50% des exportations sont menacées dans deux pays seulement (les diamants pour le Botswana et les produits pétroliers raffinés pour le Soudan). Ce qui compromet les efforts des pays africains à la diversification et à l'exportation des produits manufacturés.

---

<sup>6</sup>: L'indice varie entre 0 et 100, zéro indiquant une dissemblance totale entre les exportations et 100 une composition identique des exportations.

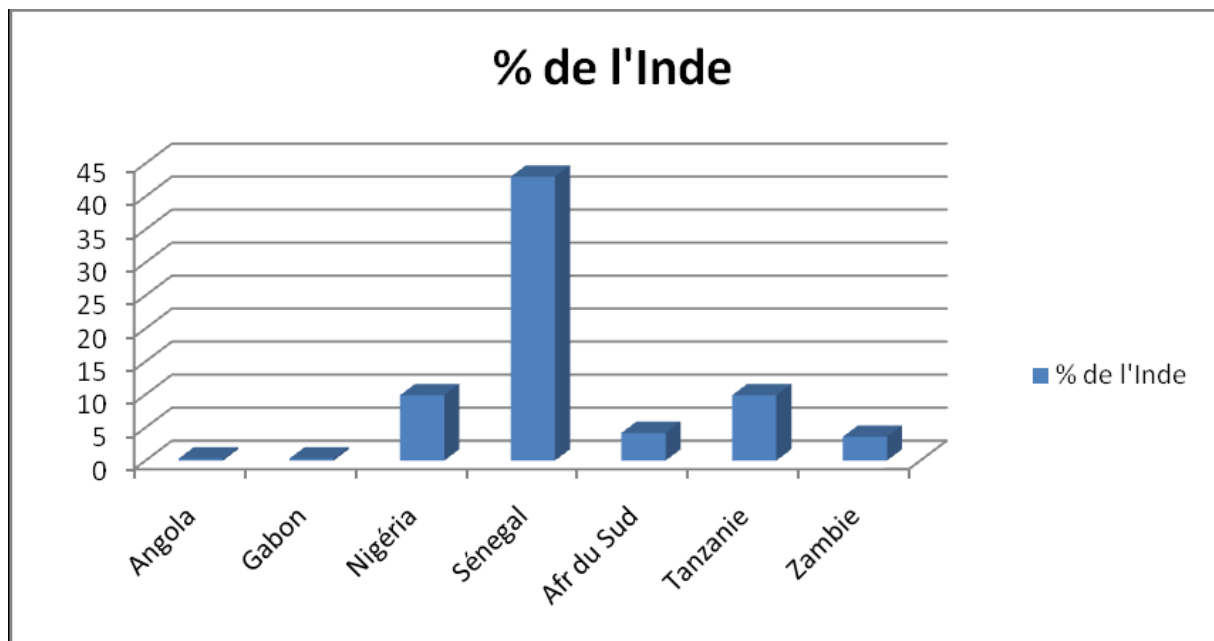
### 2.1.1.2. L'incidence sur les termes de l'échange

Une étude du FMI (2004) a montré l'incidence de l'Inde et de la Chine sur les termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportateurs de 14 pays africains. Les résultats de cette étude soulignent que ce sont les pays africains où le pétrole et les produits agricoles tiennent une grande place dans les exportations nationales qui ont le plus profité de l'évolution récente de l'Inde ou de la Chine. En général, les termes de l'échange net et les termes de l'échange revenu se sont substantiellement améliorés depuis 2000 à nos jours dans la plupart des pays africains coopérant avec l'Inde et même la Chine. Il s'agit du Nigéria, du Tchad, de la Guinée Equatoriale, du Gabon, de la Tanzanie et de la Zambie. Par contre la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Swaziland, le Kenya et le Djibouti accusent des détériorations des termes de l'échange pendant la période 2000-2006.

### 2.1.1.3. L'incidence sur les recettes d'exportation des pays africains

En ce qui concerne la part de l'Inde dans les recettes d'exportation, en 2003, l'Inde a contribué à hauteur de 43% au Sénégal ; 9,9% en Tanzanie et au Nigéria et 4,2% en Afrique du Sud (CNUCED 2006). Cette contribution est illustrée à partir du graphique 6.

**Graphique 6 : Part de l'Inde dans les recettes des exportations en 2003**



Source : auteur à partir des données de la CNUCED (2006).

### *2.1.2. L'incidence sectorielle*

#### *2.1.2.1. L'incidence sur le développement agricole*

La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique vise à accroître la production agricole et à réaliser l'Objectif du Millénaire pour le développement ; celui de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition d'ici à 2015. Les deux parties ont souligné lors du deuxième sommet Inde-Afrique, l'importance d'exploiter les dernières recherches scientifiques pour accroître la productivité et pour la conservation des terres et la préservation de l'environnement, afin d'assurer la sécurité alimentaire de leurs populations et faire baisser le prix des denrées alimentaires actuellement en hausse, pour que la nourriture soit accessible à tous. A cet égard, ils ont convenu de collaborer dans le cadre de la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'Agriculture (CAADP).

L'Inde soutient le développement du secteur agricole en Tanzanie. Elle aide ce pays dans le développement des techniques d'irrigation en fournissant les outils nécessaires. Au Sénégal, l'Inde a octroyé un crédit de 75 Milliards de FCFA pour la mise en œuvre de la 2<sup>ème</sup> phase du programme de la mécanisation de l'agriculture sénégalaise. L'entreprise indienne GAIL prévoit une usine de fertilisants au Ghana pour servir le secteur agricole local et celui des pays voisins comme le Togo, le Bénin, la Côte d'ivoire et le Nigéria. L'Inde aide aussi de nombreux pays africains à développer leurs capacités agricoles en leur apportant des semences, des méthodes de nutrition du sol et des systèmes d'irrigation améliorés (Jacoby 2007).

#### *2.1.2.2. L'incidence sur le tissu industriel et l'emploi*

L'incidence des investissements indiens dans le secteur du bâtiment et travaux publics est positive en termes de contribution au développement d'infrastructures. En accroissant la concurrence sur les marchés africains, les industries indiennes contribuent sans doute à faire baisser les prix et permettent aussi aux pays africains de bénéficier d'équipements à des conditions de prix très favorables et certainement plus avantageuses que celles offertes par les partenaires européens.

Au Maroc par exemple, en apportant leurs techniques avancées et en partageant leurs expériences de gestion dans les secteurs de l'électricité, du transport, des télécommunications, de l'hygiène, le chemin de fer et des matériaux de construction, les

entreprises indiennes participent activement au développement socio-économique du Maroc (Pradhan 2008).

Les montants des investissements indiens bien qu'en augmentation en Afrique sont pour l'instant insuffisants pour avoir un impact sensible sur l'emploi d'autant qu'une bonne partie des investissements n'est pas concentrée dans des secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Dans d'autres pays, l'effet bénéfique potentiel de création d'emplois est particulièrement contestable. La politique d'importation de la main d'œuvre suivie par les investisseurs indiens ou chinois entrave d'éventuels effets positifs. Mais depuis 2003, les entreprises indiennes font de plus en plus appel à la sous-traitance locale ; ce qui est un facteur important de création d'emplois.

#### *2.1.2.3. L'incidence sur les PME*

À mesure que l'Afrique avance vers une industrialisation plus rapide, il est de plus en plus reconnu que les petites, moyennes et micro entreprises offrent d'importantes possibilités pour soutenir l'industrialisation, la création d'emplois et le renforcement des capacités locales. L'appui institutionnel au développement des PME en Afrique a été apporté par les centres de formation professionnelle offerts par l'Inde et les liens entre les PME des deux parties par le biais des réunions et d'autres activités menées par les Chambres de commerce et de l'industrie<sup>7</sup>. L'Afrique et l'Inde travaillent ensemble sur ces initiatives, en particulier pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat et la création de pépinières d'entreprises en Afrique.

#### *2.1.2.3.4. L'incidence sur la santé*

L'Afrique et l'Inde réaffirment leur conviction selon laquelle la promotion de la santé est essentielle dans le développement du capital humain nécessaire pour stimuler la croissance socio-économique. La tenue de l'atelier Afrique-Inde sur la médecine traditionnelle prévu en Inde (2012) pourra rendre perceptible l'impact. La coopération entre l'Inde et l'Afrique permet dans le domaine de la santé de renforcer la collaboration dans : l'application des progrès de la science, de la technologie, de la recherche et du développement à la formation dans le domaine du VIH, de la tuberculose et du paludisme, de l'administration de soins médicaux de base dans les zones rurales, de l'utilisation des télécommunications et des TIC pour appuyer les applications de la santé en ligne, le renforcement de la collaboration du

---

<sup>7</sup> : voir le document sur la déclaration du 2<sup>ème</sup> sommet Inde-Afrique (2011).

secteur privé-public dans les domaines de la fabrication et de l'achat des produits pharmaceutiques en Afrique et en Inde, dans le cadre du Plan d'action pour la fabrication des produits pharmaceutiques pour l'Afrique, la lutte contre les médicaments contrefaits.

Ils ont également convenu lors du 2<sup>ième</sup> sommet de continuer le dialogue entre l'Afrique et l'Inde sur les droits de propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments, la recherche et le développement de la médecine traditionnelle et des pratiques connexes en Afrique et en Inde, le partage des expériences, l'expertise spécialisée et les meilleures pratiques dans la mise en place des systèmes de soins de santé et les programmes de santé communautaire et la formation continue des professionnels de la santé, l'appui à la campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA). Dans le domaine de la lutte contre le VIH, l'Inde offre les antirétroviraux bon marché aux pays africains, particulièrement à l'Afrique du Sud.

#### *2.1.2.3.5 L'incidence sur le commerce, l'industrie et l'investissement*

L'Afrique et l'Inde reconnaissent que le renforcement des liens commerciaux et économiques contribuerait davantage à la croissance et au développement économique durable en Afrique et en Inde. Au niveau du commerce, l'industrie et l'investissement, la coopération s'est traduite par la contribution de l'Inde à la valeur ajoutée et aux infrastructures de transformation en Afrique. L'Afrique a bénéficié de nombreux dons et subventions de la part de l'Inde. Ces dons et subventions sont utilisés pour la construction de son infrastructure et l'augmentation de sa capacité à accroître ses exportations. La valeur ajoutée apportée par les investissements indiens en Afrique contribue aux exportations de l'Afrique vers les pays tiers, et au développement du commerce intra-africain.

La mise en place du Régime de préférence tarifaire hors taxe pour les PMA en Afrique lors du premier Sommet du Forum Afrique-Inde tenu en 2008 a permis, dans une large mesure, aux pays africains d'accéder au marché indien en croissance et de créer la complémentarité des produits d'exportation. L'Inde va explorer les possibilités devant permettre l'inclusion des produits clés africains dans ce régime. Dans le Plan d'action du Cadre de coopération du premier Sommet du Forum Afrique-Inde, plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer les capacités africaines afin que les ressources humaines africaines puissent participer au processus d'industrialisation et de développement du secteur des services.

L'Afrique et l'Inde se proposent de mettre en œuvre davantage de ces initiatives afin que la jeune population africaine en croissance puisse bénéficier d'une formation appropriée et des possibilités économiques sans cesse croissantes en Afrique. Parmi les nouvelles priorités à poursuivre, figure l'appui à l'environnement réglementaire et juridique pour les partenariats public-privé, notamment dans les infrastructures, la mise en œuvre des accords bilatéraux sur la promotion et la protection des investissements entre l'Inde et les pays africains, et l'appui au renforcement des capacités des Chambres de Commerce en Afrique. Pour les pays africains, les réunions sur le partenariat Afrique-Inde sont des moyens efficaces pour rassembler les entrepreneurs et décideurs africains et indiens.

## *2.2. Les défis de l'Afrique à relever au cours de ce 21<sup>ème</sup> siècle en coopération avec l'Inde et perspectives*

### *2.2.1. Les défis à relever et le rôle de l'Inde*

La coopération entre l'Inde et l'Afrique peut aider l'Afrique à relever ses défis du point de vue économique et social.

#### *2.2.1.1. Les défis économiques*

##### *2.2.1.1.1. La marginalisation de l'Afrique dans le commerce mondial*

La place de l'Afrique dans le commerce mondial reste encore un défi de taille pour le continent. Les exportations africaines sont relativement faibles comparativement aux volumes mondiaux. D'après les données de la Banque mondiale (2006), les exportations africaines sont passées de 2,3% en 2005 à 2,4% en 2009. L'Afrique capte seulement 1,8 % des flux mondiaux d'IDE malgré la hausse des investissements indiens et chinois dans le continent et reste à ce jour la seule région qui n'a pas augmenté sa part des exportations non pétrolières. Sa contribution au commerce mondial est passée de 3,3% à 1,6% entre 1980-2000. Selon la CNUCED (2004), la part de l'Afrique au niveau du commerce mondial des produits manufacturés est passée de 1% en 1980 à 0,81% en 2001, et ce malgré l'augmentation de la part des produits manufacturés dans les exportations africaines qui est passée de 8% en 1980 à 31% en 2001. La part du stock d'investissement mondial en Afrique a aussi baissé passant de 4,4% à 1,8%.



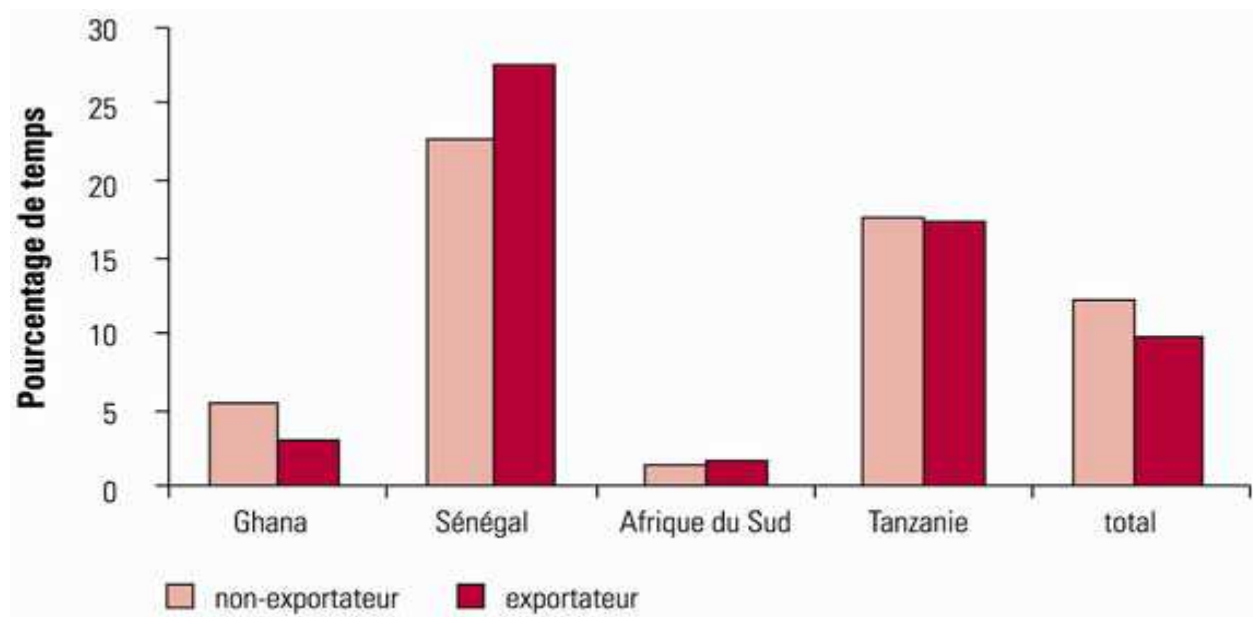
Pour les pays africains, l'obstacle qui entrave leur intégration dans le commerce mondial est particulièrement, le déficit en matière d'infrastructures et notamment de transport (Makhtar Diouf 2002). Pour cela, la coopération entre l'Inde et l'Afrique est nécessaire pour permettre le développement de la connectivité des infrastructures africaines. Dans le domaine économique, l'accent doit être mis sur la diversification des exportations africaines, l'amélioration des qualifications de la main-d'œuvre du continent et l'investissement dans les services. Dans les nouvelles relations qu'elle tisse avec les pays émergents, l'Afrique part avec un handicap : elle n'a que ses matières premières à offrir en échange. C'est ce qu'elle fait avec les occidentaux depuis. Si l'Afrique veut tirer le maximum de ces opportunités, il faut qu'elle arrive à investir dans les infrastructures d'abord et ensuite à diversifier ses bases économiques. En plus, il faudrait bien mener les négociations dans le cadre du cycle de Doha, notamment pour les exportations africaines, dans le but de lutter contre les barrières tarifaires et les subventions commerciales mises en place par les pays riches. Il importe de réduire la forte dépendance des exportations africaines d'un nombre limité de marchés et de diversifier les débouchés commerciaux. Toutefois, cela exige un consensus entre les pays africains pour qu'ils puissent réaliser un Co-développement réel et authentique.

#### 2.2.1.1.2. Le coût élevé des entreprises étrangères (chinoise, brésilienne ou indienne) à investir en Afrique

Ce coût reste encore élevé en raison de la mauvaise qualité des services d'infrastructures (fourniture d'électricité, services téléphoniques, accès à l'internet), de l'inefficacité des marchés de facteurs (manque de main d'œuvre qualifiée, rigidité du marché national et du travail et accès limité au financement local), des régimes réglementaires peu favorables et enfin de l'insuffisance de rigueur au plan de la gouvernance. C'est ainsi que les exportateurs en Afrique subissent le contrecoup des interruptions fréquentes de la fourniture d'électricité à partir du réseau public, réduisant ainsi leur compétitivité internationale. Une étude de la Banque mondiale (2005), a montré qu'au Sénégal, 28% du temps est consacrée aux interruptions de l'électricité ; 18% en Tanzanie (voir graphique 7). Ce graphique illustre le fardeau imposé aux exportateurs par l'interruption de la fourniture d'électricité par le réseau électrique public. Cela rend le commerce et l'investissement moins attractifs pour les investisseurs originaires de la Chine et de l'Inde (ainsi que des autres pays) que ce ne serait autrement le cas.

Le renforcement des systèmes d'infrastructures, de facilitation du commerce et des institutions connexes pourrait sans doute se faire si l'Afrique intensifie ses relations avec l'Inde qui dispose de compétences nécessaires en la matière. Ce renforcement pourrait ouvrir d'énormes possibilités pour la réduction des coûts de transaction directs et indirects liés au commerce et à l'investissement entre l'Afrique et les pays émergents.

*Graphique 7: Le contre-coup des interruptions fréquentes de la fourniture d'électricité en Afrique*



Source : Banque mondiale (2005).

#### 2.2.1.1.3. Faiblesse de l'investissement africain en main d'œuvre

La plupart des pays africains appliquent des politiques destinées à attirer les IDE mais ces politiques ne sont pas toujours efficaces. Bien que le taux de rentabilité de l'IDE soit le plus élevé en Afrique subsaharienne que les autres régions du monde, une distorsion systématique à l'encontre de l'Afrique semble évidente car le risque est perçu comme important (Banque mondiale 2002). La Chine et l'Inde ayant réussi leur mondialisation ont pu lancer leur industrie en ciblant des secteurs spécifiques en vue d'un apprentissage par la pratique. Le défi à relever est qu'il faut accorder plus d'attention aux entreprises nationales qui ont besoin d'une aide pour accroître leur productivité et la qualité de leurs produits grâce à l'adoption de nouvelles technologies.

En outre, il y a encore aujourd'hui, un déficit important d'investissement dans les pays africains en particulier dans la disponibilité et la fiabilité des infrastructures, ce qui constitue une contrainte majeure à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

En dépit des améliorations notables dans le climat d'investissement et l'environnement des affaires, le processus de démarrage et de développement d'une entreprise dans de nombreux pays africains demeure un défi de taille, surtout pour les PME. Les obstacles habituels ont pour nom : accès limité au financement, absence d'une législation claire et efficace, faiblesse ou inexistence de réseaux d'appui aux PME, compétences insuffisantes, réglementation du marché du travail et mauvaise gouvernance. La coopération Inde/Afrique peut aider l'Afrique à promouvoir la création et le développement des PME étant donné que cette coopération prévoit dans le cadre de coopération, le renforcement des capacités grâce à des programmes de développement de l'esprit d'entreprise ; le renforcement des capacités pour la formulation de politiques et le développement du cadre institutionnel pour les PME et la promotion des joint-ventures entre les entreprises africaines et indiennes.

#### 2.2.1.1.4. Absence d'agenda pour la promotion de l'économie africaine et d'initiatives de tirer profit de la coopération Afrique -pays émergents

Il est nécessaire de mettre en œuvre un agenda pour la promotion de l'économie africaine dans lequel, il faut tenir compte des objectifs du millénaire comme il est nécessaire de faire réussir les négociations commerciales déjà entamées dans le cadre du cycle de Doha pour établir des partenariats internationaux gagnant- gagnant et, par là même, accélérer le rythme de croissance dans les pays africains. Durant ces dernières années, l'Afrique a réalisé un taux de croissance de 5,5%. Sa position en termes de croissance économique vient directement après l'Asie où la Chine et l'Inde occupent les premières places.

Les défis qui s'imposent aujourd'hui appellent les pays africains à travailler ensemble en réalisant les objectifs du millénaire tout en tenant compte des besoins des pays pauvres. Il importe également, de poursuivre les réformes économiques, de promouvoir les systèmes de protection sociale, d'accroître l'élasticité de la croissance, d'assurer une répartition plus équitable des revenus, d'améliorer la productivité agricole et de renforcer la participation des femmes dans les efforts de développement. Cet agenda devrait mettre en œuvre les initiatives que les pays africains peuvent développer pour tirer profit des nouvelles

opportunités de coopération (entre la Chine, l'Inde ou le Brésil) qui leurs sont offertes. Pour l'Afrique, il faudrait profiter de cette coopération en développant les infrastructures et en mettant en place un cadre général permettant l'extraction des ressources et la création d'emplois.

#### *2.2.1.2. Les défis sociaux*

##### *2.2.1.2.1. Les défis posés par la pauvreté et le chômage*

Il est important de noter que, malgré les gains réalisés ces dernières années, la pauvreté est omniprésente en Afrique. La lutte contre la pauvreté devrait être une priorité pour ce 21<sup>ème</sup> siècle. Dans de nombreux pays africains, la croissance rapide ne s'est pas encore traduite en opportunités d'emplois, en un meilleur filet de sécurité sociale ou en une meilleure qualité de vie. Dans certains pays, la pauvreté et le chômage s'intensifient et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015 est un rêve lointain. La volatilité des prix des denrées alimentaires est entrain de rendre les pauvres plus vulnérables. Promouvoir la croissance économique ne suffit pas à réduire la pauvreté sur le continent. Des mesures adéquates doivent être prises pour partager les fruits de la croissance de manière plus équitable et assurer une croissance qui favorise les pauvres pour que la majorité qui se trouve en bas de la pyramide en profite aussi. L'implantation des entreprises indiennes et leur appui au développement du secteur agricole en Afrique est un atout pour le continent en termes de dans le continent et de contribution à l'autosuffisance alimentaire.

##### *2.2.1.2.2. Les défis posés par le VIH/SIDA*

L'espérance de vie s'est allongée en Afrique entre 1950 et 1990, mais moins rapidement que dans d'autres régions. Mais depuis 1990, elle a subi une diminution en raison du VIH/SIDA, notamment dans des pays où les taux d'infection des adultes sont élevés (Banque mondiale 2000). Aujourd'hui, il y a plus de 21 pays africains où plus de 7% des adultes sont malades du Sida. On compte 23 millions d'adultes infectés et 11 millions de décès en Afrique et cependant 10 % seulement de la maladie et des décès qu'elle cause sont en évidence. Comme le VIH/SIDA frappe les individus dans la force de l'âge, il entraîne une augmentation du ratio déjà élevé de dépendance et surcharge le mécanisme traditionnel de protection sociale.

Dans tous les cas de figure, l'incidence économique de l'épidémie de SIDA sur les pays africains est majeure. Les études actuelles sont incapables de chiffrer les conséquences sur l'agriculture, la production industrielle, la sécurité alimentaire et plus encore sur les inévitables conséquences sociales de l'épidémie : destruction des familles et des structures sociales, millions d'orphelins livrés à eux-mêmes (il est prévu 41 millions d'orphelins en Afrique en 2010), réduction à néant des réseaux communautaires. Certains auteurs en concluent que, dans les années à venir, les économies africaines vont « implorer sous l'effet du SIDA <sup>8</sup> ». La coopération Inde/ Afrique peut permettre à l'Afrique d'alimenter son marché de médicaments et de bénéficier à prix réduits des antirétroviraux. En 2001, par exemple lorsque CIPLA, 2<sup>ième</sup> du secteur pharmaceutique indien avait fourni en Afrique des ARV génériques sans le surcoût imposé par les laboratoires qui avaient l'exclusivité des molécules, il a fait chuter le coût annuel moyen d'un patient à moins de 400 dollars contre plus de 10.000 dollars. Les sociétés pharmaceutiques indiennes peuvent donc jouer un rôle clé dans la baisse des coûts des traitements du VIH/SIDA en Afrique.

### *2.2.2. Les perspectives de coopération*

#### *2.2.2.1. Coopération Inde/ Afrique comme stratégie alternative du partenariat international dans le développement de l'Afrique*

Les analyses des effets actuels et prévisibles des nouveaux partenaires (l'Inde) de l'Afrique sont contrastées (Phillipe Hugon 2010). L'émergence d'un monde multipolaire crée de nombreux espaces de liberté et des ressources pour les Etats africains en mesure de diversifier leurs partenaires. La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique peut être perçue comme une stratégie alternative du partenariat international dans le développement de l'Afrique pour au moins trois raisons :

- Premièrement, après cinquante ans d'indépendance, l'Afrique demeure largement dépendante de l'aide et reste spécialisée dans des produits primaires. Le contexte mondial a en revanche profondément changé et l'Afrique a fortement besoin de diversifier ses partenaires. L'un des nouveaux enjeux pour que cette diversification s'opère est l'intensification de la coopération économique avec l'Inde qui représente un marché potentiel. Ce nouveau partenariat international, procure à l'Afrique de

---

<sup>8</sup> : Consulter Mc Pherson « Macroeconomics models of the impact of HIV/AIDS, Harvard University, 2003.

nombreuses opportunités car il permet à l’Afrique d’accélérer sa croissance, d’augmenter ses revenus d’exportation et de bénéficier de transfert de technologie. Avec l’Inde, les conditionnalités sont relâchées et l’Afrique bénéficie d’infrastructures, de projets de développement et de technologies adaptées. L’Inde est ou peut être l’un des moteurs ou des locomotives de la croissance africaine. Alors, ce partenariat représente non seulement un modèle alternatif du développement de l’Afrique mais aussi une stratégie africaine d’engagement au développement. La coopération est porteuse de chances pour l’Afrique à seule condition que les termes de la coopération soient clairement définis et équitables et que l’Afrique évite surtout les risques de ré- endettement.

- Deuxièmement, les groupes indiens veulent se positionner comme une alternative à la Chine en apportant, outre le capital, le savoir-faire. Ils sont dans une démarche de production locale avec, à la clé, des créations d’emplois. Par ailleurs, les entreprises indiennes sont convaincues de pouvoir reproduire en Afrique leur modèle très efficace de production à bas coût. Et contrairement aux entreprises chinoises, les entreprises indiennes s’implantent généralement en partenariat avec des entreprises africaines, une approche souvent jugée plus constructive que la stratégie chinoise.
- Troisièmement, la coopération économique entre l’Inde et l’Afrique se démarque de celle avec la Chine, avec une offensive menée par des entreprises majoritairement privées mais soutenues par leur Etat, qui cherchent à s’implanter à travers une stratégie de «fusion-acquisition» là où la Chine privilégie le commerce direct avec les gouvernements. Cette politique est bénéfique pour les entreprises locales en termes de transfert de technologie. L’Inde a aussi cette particularité de chercher à développer des approches intégrant les institutions économiques régionales telles que la CEDEAO et la SADC afin d’aider l’Afrique à relever les défis posés par l’intégration régionale.

#### 2.2.2.2. Coopération Inde/Afrique et les perspectives de développement de l’Afrique

Les sociétés africaines ont à gérer un doublement de leur population et un triplement de leur population urbaine d’ici 2030 et auront de graves problèmes de l’emploi, d’infrastructures, d’assainissement, de pauvreté et de chômage. Relever ces défis est impossible sans de profondes réformes internes. Les pays africains doivent donc reconstituer au cours de ce

21<sup>ème</sup> siècle leurs écosystèmes, réaliser les investissements collectifs, productifs nécessaires à la production et multiplier les partenariats internationaux pour leur développement.

La coopération économique entre l'Inde et l'Afrique pourrait aider les pays africains à relever ces défis car c'est sans doute dans les investissements indiens que résident les plus grandes opportunités. Faute de pouvoir concurrencer les produits asiatiques, les entreprises africaines courent toute fois le risque de perdre les marchés locaux. Alors, s'ils veulent tirer profit de leurs relations avec l'Inde, les pays africains doivent améliorer le climat des affaires et augmenter l'investissement dans la formation. Pour réaliser une croissance rapide et soutenue, les pays africains devraient veiller à gérer efficacement les recettes provenant des produits de base qu'ils vendent auprès de ce pays, afin d'améliorer leurs infrastructures et de renforcer leurs capacités institutionnelles. A leur tour, les entreprises indiennes devront recourir davantage à la main d'œuvre locale afin de mieux favoriser l'apprentissage par la pratique (CEA 2008).

### **Conclusion**

Ces dernières années, l'Afrique diversifie ses partenaires et accède à de nouveaux financements des pays émergents. La coopération Inde/Afrique s'inscrit dans cette stratégie de diversification. L'Inde est une puissance émergente à plus d'un titre : de par sa population, sa forte croissance économique, sa stratégie d'ouverture et ses performances dans les secteurs à haut niveau technologique. Elle est présente par les réseaux de sa diaspora en Afrique.

La communication avait comme objectif de répondre aux questions suivantes : la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique est une opportunité ou une menace au développement socio-économique de l'Afrique ? Quels sont les défis que l'Afrique devrait surmonter au cours de ce 21<sup>ème</sup> siècle en partenariat avec l'Inde ?

L'analyse montre que loin d'être une menace pour l'Afrique, la coopération économique entre l'Inde et l'Afrique offre des opportunités de développement socio-économique de l'Afrique. Cette coopération s'intensifie notamment sur le commerce, l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers. Les recherches montrent que les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique sont passés de 3 milliards de dollars entre

2000-2001 à 39,3 milliards de dollars entre 2008-2009. L'investissement direct à l'étranger de l'Inde en Afrique a représenté en 2007, 42 milliards de dollars. En 2005, l'Inde a investi 500 millions de dollars en Afrique sous forme de subventions attribuées à des secteurs comme le transport ferroviaire, les télécommunications les infrastructures.

Au niveau macroéconomique, la coopération économique Inde/Afrique a contribué à l'augmentation de la demande mondiale enregistrée par les exportations des pays africains. Cette augmentation sous l'impulsion du 1<sup>er</sup> sommet Inde-Afrique est passée de 27,5% en 2003 à 34,6% en 2008. Ce qui a permis à la majorité des pays africains d'accroître leurs revenus d'exportations notamment le Nigéria et le Sénégal, d'accélérer leur croissance et de renforcer leur place dans l'économie mondiale. Nombre de pays africains ont aussi amélioré leurs termes de l'échange avec l'Inde principalement les pays pétroliers et agricoles dont les politiques économiques extérieures ont incité à la prudence (le Nigéria, le Tchad, la Guinée Equatoriale, le Gabon, la Tanzanie, l'Egypte et la Zambie).

Au niveau microéconomique, la coopération Inde/Afrique vise le développement des PME, du secteur de la santé, du secteur agricole et des infrastructures. L'incidence sectorielle est perceptible dans les pays comme l'Ethiopie, la Tanzanie, le Togo et l'Afrique du sud.

L'Inde peut aider l'Afrique à relever ses défis du 21<sup>ème</sup> siècle dans nombre de domaines notamment dans le domaine du VIH/SIDA, des PME, de création d'emplois et des infrastructures. Une telle coopération est pour l'Afrique une stratégie alternative du partenariat international dans le développement.



## Références bibliographiques

- Alden, C. (2005) « China in Africa », survival, vol. 47 n° 3 pp 147-164
- Andrea, Goldstein (2004) “ Intégration régionale, IDE et compétitivité en Afrique Centrale », Etude de l’OCDE/ Paris
- Andrea, Goldstein et al. (2006) « L’essor de la Chine et de l’Inde » : quels enjeux pour l’Afrique ?
- Banque mondiale (2000) « L’Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21<sup>ème</sup> siècle ? », résumé analytique, Washington, D.C. 20433
- Boillot, Joseph (2006) « l’économie indienne, performance économique » P. 25
- CEA(2005) « Rapport économique sur l’Afrique : relever le défi posé par le chômage et la pauvreté en Afrique»
- CEA (2008) « Rapport économique sur l’Afrique », l’Afrique et le consensus de Monterrey, performances et progrès du continent »
- CNUCED (2004) « Rapport sur l’investissement dans le monde : la montée en puissance du secteur de services», Genève
- CNUCED (2006) « Rapport sur l’investissement dans le monde », 2006, (IED en provenance des PED ou en transition : incidence sur le développement, New York et Genève
- Edwards, C et R. Jenkins (2005) “The effect of China and of India’s: growth and trade “Liberalization on poverty in Africa, IDS/ Enterplan
- FMI (2007) « Perspectives de l’économie mondiale», Octobre 2007, Washington DC
- FMI (2009) « Perspectives de l’économie africaine » Washington : FMI. Avril.
- Françoise Nicolas (2010) « la présence indienne et chinoise au Maghreb », note de l’IFRI, Centre d’études économiques.
- Harry Broadman (2006) « La route de la soie en Afrique : nouvel horizon économique pour la Chine et l’Inde», Banque mondiale
- Jacoby, Ulrich (2007) « Attirance mutuelle : le nouveau partenariat entre la Chine et l’Afrique pour le développement de l’aide et du Commerce», finances et développement, Juin 2007
- Jaswant, Singh (2010) « l’économie indienne, un état de lieux »
- Lafargue, F. (2006) « Etats-Unis, l’Inde, la Chine : rivalités pétrolières en Afrique, Afrique contemporaine, n°216
- Lafargue, F. (2006) « La Chine, une puissance africaine », perspectives chinoises n°90
- Lafargue, F. (2006), « Inde : les défis de l’énergie », *La Revue de l’Inde*, no 5.

- **Lu Shaye (2008)** « La Chine, opportunité et non une menace à l’Afrique », fondation Gabriel péri 2008.
- **Makhtar, Diouf (2002)** « L’Afrique dans la mondialisation » p .1633
- **OCDE (2006)** « Baseline for the environmental Outlook to 2030» présenté lors de la réunion du groupe de travail sur les questions mondiales et structurelles
- **OCDE (2004)**, *Côte d’Ivoire : perspectives économiques en Afrique 2005-2006*.
- **OCDE (2007)** « Etudes économiques de l’OCDE : le cas de l’Inde »
- **Philippe Hugon (2010)** « Les nouveaux acteurs de développement de l’Afrique », revue internationale de politique de développement n°06, 2010
- **Pradhan, jaya Prakash (2008)** « Indian Direct Investment in Developing Countries: emerging Trends and development Impact », ISID working paper, n°8, Juin
- **Raja mohan, C. (2006)**, “India and the Balance of Power”, *Foreign affairs*, juillet-août
- **Subhash, Agrawal (2007)** “ Les économies émergentes et l’aide au développement international, le cas de l’Inde”, rapport de recherché DPDA, 2007
- **Singh, Sushan (2007)** « India and West Africa: A Burgeoning relations hip. » Programme/ Asia programme Buefing Paper Chatham house.
- **Singh & J. Valinder (2009)** « Emerging pattern of India’s Outward foreign Direct Investment Under The influence of state Policy: A macro view”, MPRA Paper, n° 13558
- **Wolf Mfere (2010)**” Impact de l’Inde sur la relance des économies africaines”, communication à la conférence Guy Mhone du CODESRIA du 20-21 Décembre, Tanzanie, Dar -ès Salaam ; communication disponible sur le site du CODESRIA.